

# REGLEMENT DE L'OPERATION DE PARRAINAGE

## LSCOIFFURE / LSINSTITUT

### ORGANISATEUR

Cette opération est organisée par la société LEMONSOFT, ci-après "l'organisateur", SARL de nationalité française au capital de 15000 euros, dont le siège social est situé 65, Place Copernic 29280 Plouzané France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris, France, sous le numéro 797 991 924.

### L'OPÉRATION

Parrainez un salon de coiffure ou un institut de beauté (ci-après également nommé " Filleul ") auprès de LEMONSOFT et obtenez la possibilité de recevoir 3 mois de votre abonnement actuel sur votre compte, dans les 3 mois après que votre Filleul ait souscrit à une de nos offres par abonnement mensuel sur le site [lscoiffure.fr](https://lscoiffure.fr) : [https:// lscoiffure.fr](https://lscoiffure.fr) ou [lsinstitut.fr](https://lsinstitut.fr) : [https:// lsinstitut.fr](https://lsinstitut.fr) (hors pack business seul) ou dans les conditions décrites ci-dessous. Votre Filleul recevra les deux premiers mois de son abonnement.

### DURÉE DE L'OPÉRATION

L'opération est valable pour toute demande de souscription à nos offres par abonnement (hors pack business seul) et validé par nos équipes au plus tard le 31 Aout 2018.

### MODALITÉS DE L'OPÉRATION

Aux fins des présentes modalités de l'opération, les termes "vous", "votre", "vos", "participer", "participant", "participation", "Parrain", "parrainer", "parrainage", désignent une personne envoyant ou faisant envoyer à un tiers une invitation dans le cadre de l'Opération.

- Pour participer à cette Opération, vous devez contacter LEMONSOFT par téléphone au **02.90.26.21.27** ou par mail à **contact@lemonsoft.fr** et nous communiquer votre adresse email, les nom prénom téléphone et l'adresse e-mail de votre Filleul.
- Il est rigoureusement interdit, pour un même Filleul, de participer plusieurs fois pour un même salon ou institut de beauté. Un Parrain peut participer autant de fois qu'il le souhaite.
- Lorsque vous parrainez un Filleul auprès de LEMONSOFT, LEMONSOFT le recontactera par téléphone ou mail.
- Pour que le Parrain bénéficie de ses trois mois offerts ou de l'année d'assistance offerte, le Filleul et le Parrain devront toujours être clients de LEMONSOFT et avoir leur abonnement toujours actif chez LEMONSOFT, à l'échéance des trois mois.

- Le Parrain recevra le montant correspondant à ses trois derniers mois d'abonnement via un chèque, 3 mois après l'activation de l'abonnement de son Filleul, satisfaisant aux modalités de l'opération. Le montant correspondant aux trois derniers mois d'abonnement du Parrain, lui sera versé pour chaque ouverture d'abonnement effectuée par chacun des Filleuls dans les conditions de l'opération.
- Le numéro de téléphone et l'adresse email du Filleul pourront être utilisés par LEMONSOFTE, dans l'unique but d'envoyer au Filleul ainsi qu'au Parrain, les communications associées à l'opération : envoi de l'invitation, email de confirmation etc.
- Toutes informations ou coordonnées incomplètes, erronées, fausses, usurpant l'identité d'un tiers ou fictives, fournies par un Parrain ou un Filleul, ou toute souscription d'abonnement faite de manière temporaire puis rétractée dans le seul but de bénéficier de l'offre, sera considérée comme nulle et contraire aux modalités de l'opération.
- En participant au processus de parrainage, les Parrains et Filleuls acceptent de se tenir à ces modalités.
- LEMONSOFTE se réserve le droit d'annuler ou de modifier les modalités de l'opération de parrainage, sans avertissement préalable, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, de guerre, de tremblement de terre ou de n'importe quelle autre infraction réelle, prévue ou présumée à la loi applicable ou au règlement, ou de tout autre événement similaire.
- Toutes les données personnelles collectées dans le cadre de cette opération seront traitées conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, et conformément à la règlement RGPD en vigueur depuis le 25 Mai 2018. Chaque Parrain et chaque Filleul disposent d'un droit individuel d'accès, de rectification et, le cas échéant, d'opposition au traitement de ses données ou à leur transmission par LEMONSOFTE à des tiers.
- Cette opération est régie par la loi Française.